

COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE

**EXERCICE 2012
(du 1/07/2011 au 30/06/2012)**

Documents financiers

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION	Page 3
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	Page 7
BILAN AU 30 JUIN 2012	Page 10
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2011/2012	Page 11
ANNEXE	Page 12
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	Page 25

RAPPORT DE GESTION

Le Comité Coutançais d'Action Culturelle a clôturé le 30 juin 2012 ses comptes annuels qui se rapportent à la période du 01/07/11 au 30/06/12.

Au cours de ces 12 mois, se sont déroulés :

- la saison théâtrale 2011/2012
- Le 31^{ème} festival jazz sous les pommiers du 12 au 19 mai 2012.

1) Au Bilan : par rapport à l'exercice précédent :

A) ACTIF

Nos immobilisations se trouvent augmentées de 12.368,35 € (hors immobilisations financières). Cette somme correspond à l'achat : d'une caisse/base de données pour le self du festival ; du mobilier pour les loges, l'espace d'accueil des professionnels et pour les caves ; des chaises, tables et tabourets pour le bar le « père Denis ».

Concernant les créances usagers et comptes rattachés on constate une diminution de 23.655,99 €. Une partie des factures émises pour le 31^{ème} festival ont été réglées avant la clôture de l'exercice.

Les autres créances représentent en priorité des subventions à recevoir pour la somme de 178.400,02 €. Elles sont en augmentation de 63.155,32 € par rapport à l'exercice précédent. Notre subventionneur principal a versé le solde de sa subvention en juillet 2012.

Les disponibilités, par rapport à l'exercice précédent, sont en diminution de 127.743,67 €. Le festival s'est déroulé plus tôt, permettant le règlement d'une majorité des factures fournisseurs avant la clôture de l'exercice.

Les charges constatées d'avances représentent 24.059,60 €. On notera en priorité des factures d'acompte de : 13.000 € pour le spectacle « François Xavier Demaison s'évade » ; 3.000 € pour le concert de Mai Lan ; 3.500 € pour le concert de Sandra Nkaké, programmés sur l'exercice 2012-2013.

B) PASSIF

S'agissant des Fonds dédiés, la somme de 1.667,45 € correspond à une partie de la subvention de la DRAC (2.500 €) non utilisée sur l'exercice 2011-2012 pour le jumelage avec le collègue d'Agon-Coutainville.

Nos « dettes fournisseurs et comptes rattachés » sont en diminution de 25.460,89 €.

Les dettes fiscales et sociales sont en diminution de 14.200,60 €. Le festival ayant eu lieu en Mai, la plupart de nos charges fiscales et sociales ont été payées sur le mois Juin.

S'agissant des Produits constatés d'avance, les 92.390 € représentent en priorité le prorata des subventions du Conseil Régional, du Conseil Général, et de la Ville affectées à l'exercice suivant.

2) Au compte de résultat : par rapport à l'exercice précédent :

En diminution :

- Achat de marchandises : 8.484,80 €
- Variation de stocks : 8.387,78 €
- Dotations aux amortissements de 496,69 €
- Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks : 12.978,39 €
- Dotation aux provisions pour impôts : 7.920 €

- Les autres charges (majoritairement les droits d'auteurs) : 13.059,41 €

En augmentation :

- Le coût des spectacles en cession de 6.004,23 €
- Autres achats et charges externes + 19.314,57 € au global (pour les dépenses les plus significatives : en soustraction + 2.467 € ; locations immobilières + 7.571 € ; locations mobilières + 3.196 € ; déplacements du personnel + 11.769 € ; publicité général + 16.757 € ; hébergement + 19.595 € ; transport de décor + 4.996 €)
- Impôts et taxes (taxe sur les salaires) 13.713 €
- Salaires et cachets 48.341 €
- Charges sociales 40.272 €

S'agissant de nos produits d'exploitation propres, on constate une augmentation de 116.897,58 € : cette augmentation vient principalement des ventes du spectacle « Gamblin jazz de Wilde Sextete » pour la tournée 2011-2012, que nous avons produit (+ 195.000 €) ; alors que la vente de billets a diminué de 42.112€

Les subventions d'exploitations sont en diminution de 73.053 €.

Cette diminution provient principalement de la non-reconduction des subventions exceptionnelles versées pour le 30^{ème} festival.

Les partenariats professionnels, privés, et mécènes sont en augmentation de 17.195,96 €. Un nouveau partenaire tel que la Fondation Orange a soutenu le festival à hauteur de 50.000 €. Les autres partenariats privés ont diminué de 8.700 €.

Les aides financières des partenaires professionnels ont diminué de 18.800 € car ils avaient eux aussi soutenus exceptionnellement le 30^{ème} festival. Le mécénat des particuliers a diminué de 5.600 €

Evaluation des contributions volontaires en nature

Globalement l'augmentation représente 149.720 €. On soulignera principalement l'augmentation de la contribution en nature de la Ville de Coutances pour 147.828 €.

3) Par secteur d'activités :

A) La saison théâtrale

Ses ressources s'élèvent à 435.327,59 €.

Elles sont inférieures de 54.111 € à celles de l'exercice précédent : 27.546 € de vente de billets en moins ; diminution de 28.527 € de subventions publiques (24.500 € de subvention d'aide à la diffusion des Arts Florissants sur l'exercice précédent).

Les ressources sont aussi inférieures de 23.690 € par rapport aux prévisions (-19.740 € de vente billetterie , - 9.250 € de subventions publiques, + 5.300 € de ressources annexes).

Les charges sont de 439.724 €, soit 43.350 € de moins par rapport à l'exercice précédent et inférieures au prévisionnel de 20.061 €.

La saison théâtrale se trouve cette année déficitaire de 4.397,03 €.

La part des recettes propres (158.702,17 €) représente 36,45 % des ressources, le complément provenant des subventions pour 60,31 % (262.525,42 €) et des partenariats privés pour 0,30 % (1.300 €) et des droits de tirage du Centre National de la Variétés et de la chanson, et du jazz 2,94 % (12.800 €).

Pour mémoire, sur les deux exercices précédents :

- Les ressources propres représentaient 37,72 % en 2011 et 44,58 % en 2010
- Les subventions représentaient 59,46 % en 2011 et 52,82 % en 2010.

Ce déficit représente 1 % du budget global.

S'ajoutent à ces ressources, les contributions volontaires en nature servies par la ville de Coutances et les autres partenaires. Elles sont évaluées et portées au pied du compte de résultat.

B) Le Festival

Le 31^{ème} festival *Jazz Sous Les Pommiers* a atteint cette année un budget global de plus de 1,745 millions d'Euros.

Le budget prévisionnel s'élevait à 1.715.997 €.

Les charges sont supérieures aux prévisions de 29.237 € et s'élèvent à 1.745.234 € (contre 1.627.264 € l'an dernier, soit une augmentation de 7,25 %).

Les ressources ont augmenté de 9.999 € environ par rapport aux prévisions et s'élèvent à 1.707.755 € (contre 1.586.531 € l'an dernier soit une augmentation de 7,64%).

Les recettes billetterie sont inférieures aux prévisions de 9.387 €.

Le festival 2012 se trouve déficitaire de 37.479,30 € (2,14 % du budget global du festival)

Le ratio d'autofinancement s'élève à 50,8 % (867 499 € de recettes propres).

Cependant, ce ratio d'autofinancement serait de 43,97 % (659.586 €) sans les ventes du spectacle « Gamblin jazze de Wilde sextete » de la tournée 2011-2012, qui est un produit exceptionnel, car ce n'est pas notre activité principale.

Le complément de financement se décompose de la façon suivante :

Subventions	541.634 € (31,72 %)
Parrainages privés	207.621 € (12,16 %)
Partenariat professionnel	91.000 € (5,32 %)

S'ajoutent à ces ressources, les contributions volontaires en nature servies par la ville de Coutances et les autres partenaires. Elles sont évaluées et portées au pied du compte de résultat.

4)

Globalement, les comptes annuels font ressortir un total de charges de 2.254.222,39 € un total de produits de 2.212.346,06 € et un déficit de 41.876,33 €

5)

Les comptes annuels ont été soumis à Manuel LEROUX, Société FIDORG AUDIT, commissaire aux comptes, qui donnera lecture de son rapport lors de l'assemblée.

6) Propositions de résolution à l'Assemblée Générale du 02 décembre 2012.

- a) Approbation des comptes : l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2012, tels qu'ils sont présentés.
- b) Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation de ces conventions.
- c) Quitus : l'Assemblée Générale donne quitus sans réserve au Conseil d'Administration de l'Association.

- d) Affectation du résultat : l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration de l'association décide d'affecter le résultat en report à nouveau.
- e) Le report à nouveau s'en trouverait diminué et porté de 81.245,31 € à 39.368,98 €
- f) Election pour un an de l'administrateur du collège « Responsables culturels » suite à la démission de Monsieur Vincent Gallais.

Le président,
Gilles BOULON-LEFEVRE

COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE

Hôtel de Ville
50200 COUTANCES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2012

COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE
HOTEL DE VILLE
50200 COUTANCES

SA FIDORG AUDIT
Commissaire aux Comptes
LE TRIFIDE - 18 rue Claude Bloch - 14050 CAEN CEDEX 4
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale de votre association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association du Comité Coutançais d'Action Culturelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes et méthodes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne la comptabilisation des subventions et des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Caen, le 12 novembre 2012

Le Commissaire aux comptes

FIDORG AUDIT SA

Manuel LE ROUX



COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE

BILAN AU 30.06.2012

ACTIF	EXERCICE 2012		NET	EXERCICE 2011	PASSIF	EXERCICE 2012	EXERCICE 2011
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	3 353,17	3 353,17	0,00	0,00	Réserve de Trésorerie	45 734,71	45 734,71
Immobilisations corporelles	86 144,82	54 253,58	31 891,14	24 578,67	Report à nouveau	81 245,31	113 887,01
Immobilisations financières	138,82	138,82	138,82	134,23	Résultat comptable de l'exercice	-41 876,33	-32 641,70
TOTAL I	89 636,81	57 605,85	32 029,96	24 712,90	TOTAL I	85 103,69	126 980,02
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks et en-cours	24 685,16	12 827,75	11 857,41	9 605,44	Provision pour charges	20 291,30	20 291,30
Marchandises					TOTAL II	20 291,30	20 291,30
Créances	146 169,48		146 169,48	169 825,47	FONDS DEDIES		
- Usagers et comptes rattachés	259 330,88		259 330,88	202 773,79	Sur subvention de fonctionnement	1 667,45	0,00
- Autres					TOTAL III	1 667,45	0,00
Disponibilités	183 777,83		183 777,83	311 521,50	DETTES		
Charges constatées d'avance	24 059,60		24 059,60	18 149,64	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	280 019,41	305 480,30
					Dettes fiscales et sociales	171 592,41	185 793,01
					Autres dettes	6 160,43	5 360,11
TOTAL II	638 022,95	12 827,75	625 195,20	711 875,84	TOTAL IV	457 772,25	496 633,42
TOTAL GENERAL	227 659,76	70 434,60	657 225,16	736 588,74	COMPTES DE REGULARISATION		
					Produits constatés d'avance	92 390,47	92 684,00
						92 390,47	92 684,00
					TOTAL GENERAL	657 225,16	736 588,74

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	EXERCICE 2012	EXERCICE 2011	PRODUITS	EXERCICE 2012	EXERCICE 2011
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contrats de sponsoring	654 100,52	548 095,29	Spécificités et activités annexes	860 316,56	710 147,73
Achats de marchandises	23 093,44	31 579,27	Autres produits	109 340,54	122 923,75
Variation de stock	-2 176,65	6 211,13	Ventes de marchandises	61 730,03	61 437,20
Autres achats et charges externes	795 224,50	775 909,93	SOUS TOTAL A	1 031 386,26	914 486,68
Impôts et taxes	44 554,73	30 851,76	Subventions d'exploitation	809 121,10	322 174,45
Salaires et cotisations	424 525,62	378 184,39	Parainvestissements	312 356,29	296 190,32
Charges sociales	220 819,38	180 546,84	Transferts de charges	59 053,33	24 350,77
Dotation aux amortissements	5 051,29	5 547,89	Reprises sur provisions	0,00	19 565,97
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	-75,32	12 903,07	SOUS TOTAL B	1 175 530,72	1 222 241,62
Dotation aux provisions pour impôts	0,00	7 920,00	PRODUITS FINANCIERS	2 068 926,98	2 136 740,30
Autres charges	82 924,51	95 983,82	Autres intérêts et produits assimilés		
TOTAL I	2 248 151,08	2 171 832,55	Différence positive de change	1 874,29	357,94
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			Produits sur cessions de valeurs mobilières	5,71	694,18
TOTAL II	1 435,43	1 339,34	TOTAL II	1 880,00	1 052,12
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Différence négative de change	0,00	16,23	Sur opérations de gestion	3 539,08	3 965,90
TOTAL III	0,00	16,23	TOTAL III	3 539,08	3 965,90
CHARGES EXCEPTIONNELLES			TOTAL DES PRODUITS	2 212 346,06	2 141 768,32
Sur opérations de gestion	4 635,88	1 221,90	DEFICIT	41 815,53	32 641,70
TOTAL IV	4 635,88	1 221,90			
TOTAL DES CHARGES	2 254 222,39	2 174 410,02			
EXCEDENT	0,00	0,00			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Mise à disposition gratuite de biens			Prestations en nature		
- Locaux municipaux	61 235	47 092	- Ville de Coutances (hors investissements)	615 566	667 726
- Locaux autres	500	500	- Conseil Général	65 127	61 632
- Matériel	53 423	64 330	- Conseil Régional	10 696	9 178
Mise à disposition gratuite de services			- RENAULT SCAUTO	15 059	15 059
- Personnel (ville)	555 731	483 975	- CENTRE D'ANIMATION	7 830	7 572
- Personnel (autres)	7 820	7 572	- SIGNY STE MERE	9 000	6 000
- Prestations	273 258	198 777	- Centre E. Leclerc Coutances	3 012	2 925
			- AGRIAL	2 098	2 098
			- Honner	13 242	13 242
			- ADREA MUTI	943	943
			- Crédit Agricole Normandie	575	575
			- SARLEC	381	381
			- Chambre de Métiers de la Manche	600	600
			- Office de la Jeunesse	643	1 446
			- SAJUR	300	320
			- Groupe FLORETTE	1 040	1 040
			- NOYON	1 800	1 250
			- AIR France	7 401	1 250
			- EASY W3	3 183	5 493
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	952 057	802 348	TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	952 056	802 346
	3 206 289	2 976 756		3 206 289	2 976 756

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

- *INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES*

2 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - ACTIF -

2-1 - ACTIF IMMOBILISE

- *IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS (CF TABLEAU)*
- *IMMOBILISATIONS FINANCIERES*
- *TABLEAU DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS*

2-2 - ACTIF CIRCULANT

- *STOCKS (CF TABLEAU)*
- *CREANCES*
- *DISPONIBILITES*

2-3 - COMPTES DE REGULARISATION

- *CHARGES CONSTATEES D'AVANCE*

3 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - PASSIF -

3-1 - FONDS ASSOCIATIFS

- *FONDS PROPRES*

3-2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- *PROVISION POUR CHARGE*

3-3- FONDS DEDIES

- *SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT*

3-4- DETTES

- *DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES*
- *DETTES FISCALES ET SOCIALES*
- *AUTRES DETTES*

3-5.- ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

- *CREANCES*
- *DETTES*

3-6- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

3-7- COMPTE DE REGULARISATION

4 - DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4-1 - SUBVENTIONS

4-2 - PARRAINAGES PRIVES ET PROFESSIONNELS

4-3 - TRANSFERTS DE CHARGES

4-4 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

5 - EFFECTIFS

6- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 - Les comptes annuels de l'exercice 2011/2012 ont été élaborés et présentés conformément aux règles applicables en la matière et dans le respect des dispositions des règlements CRC 99-01 et 99-03..

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les charges et les produits sont enregistrés en EUROS Hors Taxes.

1.2 - L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluations ci-après décrits ont été retenus pour les amortissements et les stocks :

Amortissements :

- Les immobilisations non décomposées sont amorties en fonction des durées d'usage.
- Concernant les immobilisations décomposées, la structure est amortie en fonction de la durée d'usage et les composants sont amortis sur la durée normale d'utilisation ou sur la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Stocks : évalués au coût d'acquisition, article par article, selon la méthode du prix de revient moyen pondéré ou du dernier prix.

Certains articles dont la vente est devenue aléatoire ont fait l'objet d'une dépréciation.

- Cartes postales : il est retenu une dépréciation de 10% par tranche de deux années d'ancienneté avec un maximum de 90%.
- Affiches : il est retenu une dépréciation de 10% par année d'ancienneté avec un maximum de 90%.
- Autres articles : dépréciation estimée en fonction de la valeur probable de réalisation.

Contributions volontaires : conformément au plan comptable des associations, les contributions volontaires significatives ont fait l'objet d'une évaluation portée au pied du compte de résultat. Les informations qualitatives concernant les contributions volontaires non chiffrées sont portées ci-après au chapitre 6.

1.3 - La présentation des comptes et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

2 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - ACTIF -

2-1 - ACTIF IMMOBILISE

- IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

VALEURS AU 30 JUIN 2012

DATE D'INVESTISSEMENT	DESIGNATION	COMPTE	AFFECTATION	VALEUR ACTIF D'INVESTISSEMENT	AMORTISSEMENTS TAUX DUREE	EXERCICES ANTERIEURS	EXERCICE 2012	TOTAUX	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30/06/2012
09/07/1997	Licence DIALOG Interpay	289	Saison/Festival	913,17		913,17		913,17	
01/04/2007	MICROSOFT BACK OFFICE PRO03	289	Festival	350,00		350,00		350,00	
14/09/2007	SITE INTERNET	205	Saison	2 090,00		2 090,00		2 090,00	
				3 353,17		3 353,17		3 353,17	
08/03/1989	Praticables	2154	Festival	690,39		690,39		690,39	
19/03/1988	Ampli polyone	2154	Festival	1 067,53		1 067,53		1 067,53	
12/06/1997	? Laser SONY	2154	Saison/Festival	112,50		112,50		112,50	
09/04/1999	Exposition d'archives JSLP	2154	Festival	2 022,45		2 022,45		2 022,45	
11/04/2000	Exposition d'archives JSLP	2154	Festival	509,87		509,87		509,87	
11/07/2000	Batterie HOHNER	2154	Festival	1 490,95		1 490,95		1 490,95	
09/02/2000	Batterie HOHNER	2154	Festival	494,01		494,01		494,01	
09/11/2009	Combinaison TV CSS/Magnétoscope Philips	2154	Saison	381,12		381,12		381,12	
25/04/2002	Telem Vlt	2154	Festival	4 191,03		4 191,03		4 191,03	
29/09/2002	Batterie HOHNER	2154	Festival	1 229,08		1 229,08		1 229,08	
31/03/2003	Expansion d'archives JSLP	2154	Festival	459,88		459,88		459,88	
30/03/2004	Appareil photo numérique	2154	Festival	360,40		360,40		360,40	
25/10/2004	Ensemble batterie Höhner	2154	Festival	1 071,95		1 071,95		1 071,95	
25/10/2004	Ensemble batterie Höhner	2154	Festival	409,57		409,57		409,57	
25/10/2004	Fender twin reverb 65	2154	Festival	981,54		981,54		981,54	
28/07/2005	Flight Case et roulettes pour ampli Fender	2154	Festival	390,00		390,00		390,00	
10/01/2006	1 Housse en cuir de cuir contrabasse	2154	Festival	285,00		285,00		285,00	
10/01/2006	1 contrebasse CBE3	2154	Festival	3 018,67		3 018,67		3 018,67	
05/05/2006	1 cellule pour contrebasse Schenker atar B	2154	Festival	519,00		519,00		519,00	
20/05/2006	1 HARTKE TETE 2X250W/BIAMPLI	2154	Festival	384,82		384,82		384,82	
20/05/2006	1 HARTKE BAFFLE 4X10"400W	2154	Festival	540,13		540,13		540,13	
20/05/2006	1 HARTKE BAFFLE XL 1X15"200W	2154	Festival	308,22	20,00%	308,22	629,17	396,32	
05/05/2007	PLAFOND LUMINEUX	2154	Festival	3 787,51		3 787,51		3 787,51	
14/09/2007	VIDEOPROJECTEUR	2154	Festival	1 811,00		1 811,00		1 811,00	
20/07/2007	CORDON LUMINEUX	2154	Festival	54,85		54,85		54,85	
14/09/2007	SHUTTER POUR VIDEOPROJECTEUR	2154	Festival	309,50		309,50		309,50	
17/01/2008	MAC APPLE MBP 15 CTO	2154	Festival	1 328,91	33,33%	1 328,91	55,52	1 384,43	37,31
04/03/2008	BATTERIE RISE CHARLY 14"	2154	Festival	277,59	20,00%	277,59	54,51	332,10	36,42
04/03/2008	BATTERIE RIDE 20"	2154	Festival	270,50	20,00%	270,50	54,10	324,60	30,59
04/03/2008	BATTERIE RIDE 30"	2154	Festival	221,42	20,00%	221,42	44,28	265,70	22,47
04/03/2008	BATTERIE CRASH 16"	2154	Festival	140,47	20,00%	140,47	28,09	168,56	18,90
04/03/2008	BATTERIE CRASH 18"	2154	Festival	167,23	20,00%	167,23	33,45	200,68	22,47
04/03/2008	BATTERIE CRASH 10"	2154	Festival	92,99	20,00%	92,99	18,60	111,59	12,49
04/03/2008	ETUI CYMBALE PRO HARD-CASE	2154	Festival	100,33	20,00%	100,33	20,07	120,40	13,47
01/07/2008	AUVISYS-MONITEUR 33 LCD SAMSUNG	2154	Festival	690,00		690,00		690,00	
01/07/2008	AUVISYS-LECTEUR DVD NOIR	2154	Festival	62,10		62,10		62,10	
24/09/2008	HÖHNER - KIT 20 - GC 18P	2154	Festival	1 337,79	20,00%	1 337,79	267,56	1 605,35	377,76
24/10/2008	HÖHNER - SIEGE BATTERIE DT 470	2154	Festival	77,30	20,00%	77,30	15,46	92,76	20,23
30/04/2009	AUBERT-LABANSAY-CHALET	2154	Festival	5 100,00	10,00%	5 100,00	510,00	5 610,00	3 483,58
30/01/2010	MACBOOK PRO 13 POUCES (G4140)	2154	Festival	1 169,73	23,33%	1 169,73	273,33	1 443,06	215,93
09/05/2010	AUBERT-LABANSAY-CHALET	2154	Festival	9 178,00	10,00%	9 178,00	917,80	10 095,80	7 207,28
09/05/2010	CHALET OCEABOIS	2154	Festival	150,43	10,00%	150,43	15,04	165,47	118,14
09/05/2010	CHALET OCEABOIS	2154	Festival	528,10	10,00%	528,10	52,81	580,91	412,71
02/09/2011	PYLEMUR - APP PHOTO NIKON P7000	2154	Festival	378,42	33,33%	378,42	105,32	483,74	370,40
19/05/2012	DALTONER - CAISSE ENREGISTREUSE	2154	Festival	1 900,84	20,00%	1 900,84	380,17	2 281,01	1 766,88
23/03/2012	KINEEX - ECRAN PROJECTION ELECTRIQUE	2154	Festival	269,98	20,00%	269,98	53,99	323,97	259,13
				50 488,99		32 931,67	3 227,10	36 156,60	14 371,79
13/03/2009	SAIS CORRECTION ACOUSTIQUE	2151	Festival	624,00		624,00	124,80	748,80	212,16
03/04/2009	AUVISYS CORRECTION ACOUSTIQUE	2151	Festival	1 770,00		1 770,00	354,00	2 124,00	622,45
27/04/2012	ATECH - TRAITEMENT BASSES FREQUENCES	2154	Festival	1 992,00	20,00%	1 992,00	398,40	2 390,40	1 863,31
				4 226,00		1 060,59	547,49	5 733,99	2 897,92

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

DATE D'INVESTISSEMENT	DESIGNATION	COMPTE	AFFECTATION	VALEUR ACTIF D'INVESTISSEMENT	AMORTISSEMENTS TAUX DUREE	EXERCICES ANTERIEURS	EXERCICE 2012	TOTAUX	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30/06/2012
10/09/1998	Chaisez envisageux CASIO	2163	Festival	946,71		946,71		946,71	
26/09/2003	1 machine à plastifier	2180	Festival	276,00				276,00	
03/12/2004	Ensemble de bureau	2183	Festival	700,00				700,00	
01/04/2007	HP PORTABLE COMPAQ NV9420	2183	Festival	1 345,00				1 345,00	
29/04/2009	FNAC ORDINATEUR PORTABLE	2183	Festival	466,96	33,33%	351,83	124,13	466,96	
				3 795,67		3 621,54	174,13	3 795,67	
22/05/1993	Groupe réfrigérateur	2184	Festival	365,09				365,09	
08/07/1993	Mobilier de bar	2184	Festival	762,25				762,25	
22/08/1996	3 Colisons suspendus solo	2184	Festival	498,78				498,78	
11/05/1996	14 Gardienns Réf: 1904	2184	Festival	714,99				714,99	
11/05/1996	7 Chaises 58x111 L. noires	2184	Festival	2 110,85				2 110,85	
11/05/1996	6 Tabourets 19x2 noirs	2184	Festival	210,61				210,61	
11/05/1996	1 Réfrigérateur IGNID ARL 9304	2184	Festival	291,55				291,55	
24/04/1997	1 Bibus rotin (occasion)	2184	Festival	251,55				251,55	
24/04/1997	2 Paies de faufeur rotin (occasion)	2184	Festival	251,55				251,55	
24/04/1997	1 Table basse (occasion)	2184	Festival	274,41				274,41	
07/03/1998	1 table basse	2184	Festival	6,10				6,10	
07/03/1998	1 salon rotin	2184	Festival	29,72				29,72	
26/03/1998	1 meuble bar	2184	Festival	297,82				297,82	
09/04/1999	1 fauteuil rotin	2184	Festival	121,96				121,96	
09/04/1999	1 fauteuil	2184	Festival	60,96				60,96	
09/04/1999	1 fauteuil	2184	Festival	9,15				9,15	
09/04/1999	1 fauteuil	2184	Festival	16,29				16,29	
09/04/1999	1 fauteuil	2184	Festival	3,35				3,35	
09/04/1999	1 fauteuil	2184	Festival	6,10				6,10	
11/04/1999	2 fauteuils JANEIRO	2184	Festival	7,62				7,62	
14/04/1999	1 canapé JANEIRO	2184	Festival	121,35				121,35	
14/04/1999	1 table JANEIRO	2184	Festival	112,50				112,50	
14/04/1999	1 barquette rotin	2184	Festival	67,00				67,00	
14/04/1999	1 table rotin	2184	Festival	106,71				106,71	
23/04/1999	1 siège	2184	Festival	22,87				22,87	
25/04/1999	1 ensemble Rotin	2184	Festival	430,51				430,51	
25/04/1999	1 table rotin	2184	Festival	148,64				148,64	
04/05/1999	Chaises	2184	Festival	29,73				29,73	
14/05/1999	1 armoire malakovic	2184	Festival	948,03				948,03	
24/05/2000	Playstation "PS2" ROTUF	2184	Festival	144,83				144,83	
20/04/2001	Ensemble rotin	2184	Festival	536,92				536,92	
10/05/2001	5 Payerage italien	2184	Festival	255,66				255,66	
12/10/2001	Stuhl rotin	2184	Festival	89,87				89,87	
01/07/2002	Ensemble rotin	2184	Festival	36,11				36,11	
12/05/2005	Ensemble aluminium	2184	Festival	578,00				578,00	
13/05/2005	Objets de bar 4 portes	2184	Festival	465,20				465,20	
17/05/2006	6 CLAUSTRAS	2184	Festival	2 294,50	10,00%	1 215,78	2 278,46	3 482,96	348,26
17/05/2006	4 tabourets de bar	2184	Festival	220,80	10,00%	198,59	35,40	354,00	145,00
26/05/2011	12 robes de CLAUSTRAS	2184	Festival	384,00	10,00%	348,00	36,00	384,00	85,66
12/05/2012	SELF OUEST SOUPPEMENT	2184	Festival	247,18	20,00%	197,74	49,44	247,18	49,77
12/05/2012	IKEA - 3 CANAPES KLIPPAN	2184	Festival	6 717,44	20,00%	5 051,29	1 666,15	8 383,63	5 084,12
12/05/2012	IKEA - 6 HOUSSES	2184	Festival	361,20	20,00%	288,96	72,24	361,20	351,37
12/05/2012	IKEA - 8 POIFS	2184	Festival	175,56	20,00%	140,45	35,11	175,56	170,00
12/05/2012	IKEA - LAMPA KROBY	2184	Festival	227,42	20,00%	181,94	45,48	227,42	221,23
12/05/2012	IKEA - 2 CANAPES KLIPPAN	2184	Festival	104,31	20,00%	83,45	20,86	104,31	101,47
12/05/2012	IKEA - 1 CANAPE KLIPPAN	2184	Festival	240,85	20,00%	192,68	48,17	240,85	234,24
12/05/2012	IKEA - 3 POIFS KLIPPAN	2184	Festival	120,40	20,00%	96,32	24,08	120,40	117,12
12/05/2012	SESAME - 1 COUETTE KENJI	2184	Festival	227,43	20,00%	181,94	45,49	227,43	221,24
12/05/2012	SESAME - 1 CANAPE	2184	Festival	81,53	20,00%	65,22	16,31	81,53	81,28
12/05/2012	SESAME - 1 LETAGERE SOFT	2184	Festival	167,14	20,00%	133,71	33,43	167,14	162,56
12/05/2012	JIPS - 5 TABOURETS	2184	Festival	62,62	20,00%	50,10	12,52	62,62	60,30
12/05/2012	MAGOREST - 20 TABLES ALU	2184	Festival	513,97	10,00%	462,57	51,40	513,97	506,97
12/05/2012	MAGOREST - 100 CHAISES ALU	2184	Festival	2 197,12	10,00%	1 977,41	219,71	2 197,12	2 127,76
12/05/2012	MAGOREST - 5 TABOURETS ALU	2184	Festival	3 080,00	10,00%	2 772,00	308,00	3 080,00	3 038,08
				354,00	10,00%	318,60	35,40	354,00	355,03
				27 573,76		11 568,59	1 142,54	12 771,73	14 862,03
				85 144,82		49 202,39	5 051,29	54 233,63	31 891,14
	Immobilisations corporelles			89 497,99		52 555,96	5 051,29	57 606,55	31 891,14

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Immobilisations financières	
- Titres Immobilisés	
Crédit Agricole Nomrandie (Parts sociales)	138,82
Total	138,82

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Tableau des variations des immobilisations

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Licences	3 353,17	0,00	0,00	3 353,17
TOTAL (I)	3 353,17	0,00	0,00	3 353,17
Immobilisations corporelles :				
Matériel	47 943,75	2 546,24	0,00	50 489,99
Agencements	2 394,00	1 932,00	0,00	4 326,00
Matériel de bureau	3 755,67	0,00	0,00	3 755,67
Mobilier	19 687,64	7 885,52	0,00	27 573,16
TOTAL (II)	73 781,06	12 363,76	0,00	86 144,82
Immobilisations financières :				
Titres immobilisés	134,23	4,59	0,00	138,82
Dépôts et cautionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (III)	134,23	4,59	0,00	138,82
TOTAL GENERAL	77 268,46	12 368,35	0,00	89 636,81

Tableau des amortissements

	Début exercice	Dotations	Sorties actif	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Licences	3 353,17	0,00	0,00	3 353,17
TOTAL (I)	3 353,17	0,00	0,00	3 353,17
Immobilisations corporelles :				
Matériel activité	32 931,67	3 227,13	0,00	36 158,80
Agencements	1 080,59	547,49	0,00	1 628,08
Matériel de bureau	3 621,54	134,13	0,00	3 755,67
Mobilier	11 568,59	1 142,54	0,00	12 711,13
TOTAL (II)	49 202,39	5 051,29	0,00	54 253,68
TOTAL GENERAL	52 555,56	5 051,29	0,00	57 606,85

CERTIFIÉ CONFORME
Commissaire aux Comptes

- STOCKS AU 30.06.2012

Libellé	Stock initial		Stock final		Variation stock	Provision pour dépréciation
	Quantités	Valorisation	Quantités	Prix unitaire		
JAZZ MAGASIN						
Affiches 25 x 60	11 895	6 798,62			643,90	4 519,45
Affiches 80 x 120	3 743	4 089,32			367,40	3 275,28
Cartes postales	86 917	7 737,53			643,04	2 816,78
Badges affiches bleue	501	123,75	355	0,247	87,99	
Badges affiches victorie	447	110,41	273	0,247	57,43	
Badges bleu vil	471	116,34	285	0,247	70,40	
Badges noir/orange	451	111,40	292	0,247	45,94	
Badges vert/orange	333	82,00	161	0,247	72,12	
Livres "Sous les pompiers le jazz"	286	2 905,20	217	10,800	41,25	
H1 Veste SOZIC mousse	1	26,19	1	26,190	2 343,50	2 109,24
H2 Veste SAUZON, honnais	1		1	34,95	26,19	
H3 gilet DYLAN gris souris	5	34,950	5	34,950	34,95	
H4 gilet DYLAN turquoise	3	17,580	3	17,580	87,90	
H4 T-shirt JULIA, rayé	1	17,900	1	17,900	52,74	
H5 T-shirt ML marins	9	9,000	9	9,000	17,90	
H18 T-shirt p de pêche rouge	7	18,220	7	18,220	81,00	
H7 polo ARTHUR, bleu orange	5	18,220	5	18,220	64,26	
H8 gilet zippé LOIC marine	12	18,220	12	18,220	91,10	
H9 gilet zippé LOIC cavalier	1	28,170	1	28,170	218,64	
H9 chemisette TITOUAN blanc	5	28,170	5	28,170	28,17	
H9 chemisette TITOUAN souris	1	15,600	1	15,600	140,85	
H10 T-shirt noir col V	4	15,600	4	15,600	15,60	
H18 T-shirt p de pêche rouge	4	36,400	4	36,400	62,40	
H11 T-shirt unisexe basique noir	9	9,180	9	9,180	38,40	
H11 T-shirt unisexe basique rouge	9	9,180	9	9,180	82,62	
H11 T-shirt unisexe basique bleu	49	3,200	49	3,200	156,80	
H12 T-shirt femme basique col V blanc	26	3,200	26	3,200	83,20	
H12 T-shirt femme basique col V marine	3	3,200	3	3,200	9,60	
H13 T-shirt enfant basique noir	10	3,400	10	3,400	34,00	
H13 T-shirt enfant basique rouge	9	3,400	9	3,400	30,60	
Veste capuche G1	11	3,200	11	3,200	35,20	
T-shirt G4 bleu	5	124,50	5	124,50	16,00	
T-shirt G4 noir	5	52,00	5	52,00	-32,50	
T-shirt G5	1	32,50	1	32,50	-32,50	
T-shirt G5 blanc	6	6,50	6	6,50	-53,40	
T-shirt G6 blanc	2	53,40	2	53,40	-17,80	
T-shirt G6 noir	1	17,80	1	17,80	-6,50	
Debardeur G7 blanc	1	6,50	1	6,50	-10,00	
Debardeur G7 noir	1	13,00	1	13,00	-6,50	
T-shirt G11	1	10,00	1	10,00	-10,00	
T-shirt G12	1	6,50	1	6,50	-8,90	
T-shirt G13	1	3,90	1	3,90	-4,90	
Penname	1	4,90	1	4,90	0,86	
Casquettes	1	4,90	1	4,90	-42,55	
Tasses	6	44,55	6	44,55	-23,75	
Bols	6	38,00	6	38,00	95,94	
Bonnes MIKI, noir			18	5,330	55,94	
Crayons à papier bois entiers noir			1 314	0,200	262,80	
TOTAUX		22 508,51		24 883,15		
TOTAL GENERAL				24 883,15		12 827,75

Les valeurs sont indiquées H.T.

- CREANCES

- Usagers et comptes rattachés (net)	146 169,48
TOTAL	146 169,48

- AUTRES CREANCES**- Subventions à recevoir**

Europe (Festival Culturel Européen)	17 100,00
LEADER	1 697,04
Conseil Régional	24 463,65
ADAMI	5 350,00
C N V	11 500,00
PREFECTURE MILDT	1 000,00
SPEDIDAM	12 000,29
DRAC	28 960,04
VILLE	69 479,00
Onda	6 850,00
- Crédit de T.V.A. et T.V.A. déductible	63 769,71
- Débitur divers	15 777,31
- Divers produits à recevoir	1 383,84
TOTAL	259 330,88

- DISPONIBILITES

Compte courant Crédit Agricole	55 197,02
Compte courant Caisse d'Epargne	42,78
Livret A Crédit Agricole	75 018,28
Compte sur Livret Crédit Agricole	50 055,32
Intérêts livrets au 30/06/2012	831,27
Caisse centrale en Euros	707,34
Caisse centrale en devises	134,32
Cartes tatoo	595,00
Spots 50	426,50
Chèques vacances	770,00
TOTAL	183 777,83

2-3- COMPTES DE REGULARISATION

- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
- keskia (SANDRA NKAKE)	3 500,00
- Auguri (MAI LAN)	3 000,00
- Robin Prod (DEMAISON S'EVADE)	13 000,00
- 3C seuls à trois	
- 3C seuls à trois	
- Déplacements divers 2012-2013	503,91
- VOMEX	441,16
- Stayokay Dordrecht	712,00
- RODRIGUE (Fonds de billets)	1 144,80
- North Sea Jazz Festival	643,50
- Boissons	361,28
- Divers	
(Abonnements documentation, réceptions fournitures de bureau etc...)	752,95
TOTAL	24 059,60

3 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - PASSIF -

3-1- FONDS ASSOCIATIFS

- FONDS PROPRES	
- Réserve de trésorerie	45 734,71
- Report à nouveau	
au début de l'exercice	113 887,01
affectation du résultat de l'exercice précédent	-41 876,33
à la clôture de l'exercice	72 010,68
	117 745,39
- Résultat de l'exercice (déficit)	-32 641,70
TOTAL	85 103,69

3-2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Provision pour risques et charges	20 291,30
TOTAL	20 291,30

3-3- FONDS DEDIES

	A l'ouverture de l'exercice	Reçus au cours de l'exercice	utilisés au cours de l'exercice	A la clôture de l'exercice (dépenses restant à engager)
<u>JUMELAGE COLLEGE A-COUTAINVILLE</u>				
- DRAC		2 500,00	832,55	1 667,45
		2 500,00	832,55	1 667,45

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

3-4- DETTES

- DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		
Fournisseurs		221 577,86
Fournisseurs factures non parvenues		58 441,55
	SOUS-TOTAL	280 019,41
- DETTES FISCALES ET SOCIALES		
Etat et autres collectivités publiques		35 586,02
Charges à payer		
Personnel congés payés et autres		11 536,76
Charges sociales sur congés payés et autres		4 134,07
URSSAF		78 629,00
ASSEDIC Annecy		883,00
ASSEDIC de Basse-Normandie		3 937,83
C.M.B Médecine du travail		912,52
AUDIENS		24 466,54
Congés Spectacles		1 269,00
AFDAS Formation professionnelle		7 017,15
F N A S		2 683,77
F C A P		536,75
	SOUS-TOTAL	171 592,41
- AUTRES DETTES		
Créditeur ville		1 224,00
Divers		4 936,43
	SOUS-TOTAL	6 160,43
	TOTAL	457 772,25

3-5- ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

- CREANCES

CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un ans
Actif immobilisé			
- Autres immobilisations financières			
TOTAL (I)			
Actif circulant			
- usagers	146 169,48	146 169,48	
- autres créances	259 330,88	259 330,88	
TOTAL (II)	405 500,36	405 500,36	
Charges constatées d'avance	24 059,60	24 059,60	
TOTAL GENERAL	429 559,96	429 559,96	

- DETTES

DETTES	Montant brut	A un an au plus
- fournisseurs	280 019,41	280 019,41
- personnel	11 536,76	11 536,76
- sécurité sociale et autres organismes sociaux	124 469,63	124 469,63
- état et autres collectivités publiques	35 586,02	35 586,02
- autres dettes	6 160,43	6 160,43
Sous-Total	457 772,25	457 772,25
Produits constatés d'avance	92 390,47	92 390,47
TOTAL GENERAL	550 162,72	550 162,72

<i>Mécénats d'entreprises</i>	
Club Jazz & Co	10 840,00
Centre E. leclerc	12 000,00
Crédit Agricole Normandie	19 000,00
Imprimerie Artistique LECAUX	4 500,00
Sarlec	7 517,00
Groupe Florette	6 500,00
EASY W3	5 000,00
Serru	6 250,00
In Extenso	6 250,00
Elvia P,C,B	6 250,00
Socopa entreprise	3 000,00
NOYON	5 000,00
ACANTHE	4 500,00
Fondation ORANGE	50 000,00
ATECH	1 800,00
Entreprise JOUBIN	4 500,00
	SOUS-TOTAL 152 907,00
<i>Mécénats des particuliers</i>	
Particuliers	3 140,00
	SOUS-TOTAL 3 140,00
	TOTAL 313 356,29

4-3 TRANSFERTS DE CHARGES

- Remboursement participation Festival de LA HAYE	1 434,00
- Refacturation au Centre d'Animation: maintenance+affranchissement+divers	3 352,16
- Avantages en nature	
- Bureau Export : participation à un déplacement	
- Hopital: participation spectacles	
- Sombrero: refacturation Algecos + cachets techniciens + droits d'exploitation	44 220,09
- Captations	722,40
- Tentes	814,17
- Médiathèque	
- Refacturation repas + divers	2 510,51
	TOTAL 53 053,33

4-4 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	CHARGES	PRODUITS
- Congés spectacles		311,00
- Scauto (réparations véhicules non-effectuées sur N-1)		1 052,91
- RODRIGUE facture non parvenue		2 147,58
- Subvention LEADER 2011 revue à la baisse	1 557,96	
- RODRIGUE facture non parvenue	859,61	
- Reversement participation ONDA spectacle Langues paternelles	1 603,68	
- Régularisations diverses	614,63	27,59
	TOTAL 4 635,88	3 539,08

5 - EFFECTIFS

Au cours de l'exercice 2011-2012, l'association a fait appel :

- au personnel rémunéré par la ville
 - un directeur,
 - un directeur adjoint,
 - deux assistantes de production
 - une secrétaire,
 - une aide comptable - accueil (personnel commun au Centre d'Animation),
 - deux personnes chargées de communication,
 - une personne chargée de l'accueil des compagnies
 - une hôtesse accueil billetterie (personnel commun au Centre d'Animation),
 - trois personnes pour l'aide à la régie,
 - un agent d'entretien.

- au personnel rémunéré par le C.C.A.C
 - une administratrice,
 - une comptable (personnel commun au Centre d'Animation – 20%),
 - une personne chargée de la médiation,
 - une assistante Administration et de production,
 - des CDD pour surcroît d'activité lors du festival,
 - un directeur technique (intermittent),
 - un assistant du directeur technique (intermittent),
 - une régisseuse lumière (intermittente),
 - des intermittents artistes et techniciens.

- au personnel rémunéré par le Centre d'Animation
 - une secrétaire accueil – billetterie (20%).

- aux contributions de bénévoles dont :
 - la vingtaine de membres du comité Jazz Sous Les Pommiers
 - et des bénévoles pour l'accueil du public et la tenue des bars.

6 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les informations chiffrées au pied du compte de résultat concernant les contributions volontaires ont été fournies par les prestataires concernés.

Un certain nombre de biens et de services, non chiffrables ou non chiffrés, sont mis à disposition par nos partenaires. Ils font l'objet des informations qualitatives ci après.

Ville de COUTANCES :

Mise à disposition de matériel et mobilier divers, notamment :

- mobilier de bureau
- matériel informatique
- véhicule
- matériel technique

Autres contributions volontaires non chiffrées :

- mise à disposition ponctuelle de personnel technique
- fournitures diverses
- accueil de la conférence de presse présentant le programme de la 31ème édition.

CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE : prise en charge d'un transport de musicien pendant le festival.

C10 SAS MALPLANCHE : fourniture de matériel de bar (tables, chaises, tireuses, barnums, vitrines réfrigérées...).

CBS-OUTDOOR : mise à disposition de panneaux d'affichage provisoires.

FNAC : annonces sur le Web + newsletter
Mise en place du visuel sur les écran dynamiques.

BENEVOLAT DU C.C.A.C.

La contribution des bénévoles à notre activité est difficile à valoriser. Une estimation faite en tenant compte des réunions mensuelles du comité d'organisation et de la semaine du festival nous permet d'évaluer au moins une participation de 8.000 heures.

COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30 juin 2012

COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE

*HOTEL DE VILLE
50200 COUTANCES*

SA FIDORG AUDIT

Commissaire aux Comptes

LE TRIFIDE - 18 rue Claude Bloch - 14050 CAEN CEDEX 4

Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS PASSES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1) les membres du Conseil d'Administration ont bénéficié :

◆ concernant la saison théâtrale :

- du tarif "abonné" applicable dès la première place achetée
- de deux places gratuites offertes sur 3 spectacles définis

◆ concernant le festival Jazz sous les Pommiers

- du tarif "abonné" applicable dès la première place achetée et de deux places au concert de la soirée Partenaires

2) Certains membres du Conseil d'Administration, en leur qualité de membres bénévoles du Comité Jazz sous les Pommiers ont bénéficié :

- d'une place gratuite sur 6 concerts de la saison 2011/2012 et du tarif abonné sur le reste
- de deux billets gratuits dans le cadre du festival Jazz sous les Pommiers 2012

3) Certains membres du Conseil d'Administration sont également membres de Conseils d'Administration d'autres associations, avec lesquelles le CCAC conclut des conventions. Vous trouverez la liste de ces conventions pour l'exercice clos au 30 juin 2012, ainsi que les membres concernés.

- Convention avec l'Association des parents d'élèves de l'école de Musique de Coutances pour le concert « les solistes de Coutances invitent l'Imperial Brass Band » du 6 novembre 2012, montant pris en charge par le CCAC : 865,55 € HT et reversement de la billetterie à l'association des parents d'élèves à l'occasion de ce concert pour un montant total de 3067,57 € HT

➤ Jean-Pierre Arnaud, Président de L'Ecole de musique

- Factures + apports en nature avec l'Office de la Jeunesse
 - 1) Participation pour le concert lycéen de Jazz sous les Pommiers 2012 (montant versé par l'OJ 700 € HT)
 - 2) Participation au titre de la Fête de la Musique le 21 juin 2012 : 727 € HT
 - 3) Refacturation à l'OJ de 50% du coût de la location des tentes pour l'espace maman /bébé « P'tite pomme-pause soit 325,67 € HT
 - 4) Apports en nature : mise à disposition de Bus de l'OJ :
- transports assurés pendant la saison du TMC sur des séances scolaires (montant estimé 643 € TTC)

➤ Anne-Sophie Sorel, Administratrice au CA

- Factures + apports en nature avec le Centre d'Animation :
 - 1) participation pour le concert lycéen sur le festival Jazz sous les Pommiers 2012 (montant versé par le centre d'Animation 668,90 € HT)
 - 2) participation au titre de la Fête de la musique le 21 juin 2012 (montant versé = 669 € HT)
 - 3) participation du CCAC pour le spectacle « corps accord » du mardi 17 janvier 2012, 930,63 € HT en mise à disposition de personnel de régie pour 2 jours et reversement de la billetterie au Centre d'Animation de 4.877,58 € HT + refacturation de la masse salariale de 2 jours de régie pour les répétitions du spectacle « corps accord », soit 641,49 €
 - 4) convention de mise à disposition de personnel (20%) pour Béatrice Touchais, secrétaire hôtesse d'accueil salariée du Centre d'Animation (montant valorisé = 7.820 €)
 - 5) convention de mise à disposition de personnel (20%) pour Véronique Robine, comptable salariée du CCAC (montant valorisé = 8.406,63 €).
 - 6) Le CCAC a reversé au Centre d'Animation la recette Billetterie de la Fête du Centre d'Animation (1.224 € TTC.)
 - 7) Le Centre d'Animation a remboursé au CCAC une somme de 1.987,79 € au titre des affranchissements postaux opérés à l'aide de la machine à affranchir du CCAC.

- 8) Le CCAC a refacturé au Centre d'Animation 50% de la redevance annuelle de la maintenance informatique pour les logiciels de comptabilité et de paie soit un total de 669 € HT
- 9) Le CCAC a refacturé au Centre d'Animation des billets vierges pour le spectacle de fin d'année pour 63,05 € HT
- 10) Refacturation au Centre d'Animation une participation à la ligne TPE (appareil carte bancaire) de 162,60 € HT

➤ *Magdalena Planchais, Administratrice au CA*

- Factures avec l'association l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de Coutances (OT4C)

- 1) Le CCAC a mis en dépôt-vente des fournitures du Jazz magasin.
- 2) participation au titre de la Fête de la musique le 21 juin 2012 (montant versé = 418,06 € HT)

➤ *Jean-Manuel Cousin, Administrateur au CA*

- Convention avec l'association DODEKA, pendant la saison 2012 – 2013 du TMC

1. Animation des ateliers « École du spectateur » et des ateliers pour des établissements scolaires (Gavray, MFR Saint Sauveur Lendelin, etc) pour 15.840 € HT
2. Intervention 1 h en maison d'arrêt pour 1.070 € HT
3. Vente du spectacle « Biberkopf » pour 3 représentations (cachet, transport et défraiements repas inclus, affiches et droits d'auteurs) : 10.879,88 € HT

➤ *Yann Breuilly, Administrateur au CA*

Fait à Caen, le 12 novembre 2012

Le Commissaire aux comptes

FIDORG AUDIT SA

Manuel LE ROUX